



Conseils personnalisés et diagnostic

➡ Suite à l'opération de thermographie et afin de pouvoir informer les propriétaires et les locataires sur les différentes actions possibles, l'AGEDEN dans le cadre d'un partenariat avec les communes d'Allevard, de Saint Pierre d'Allevard ainsi que la Régie d'Électricité, va assurer des réunions "information énergie". Pour ceux qui voudraient aller plus loin, il sera possible d'obtenir un rendez-vous individuel dans les permanences existantes de l'AGEDEN.

De plus, l'AGEDEN réalisera pour les personnes intéressées, et en associant systématiquement l'architecte conseil de la commune, un conseil personnalisé de type diagnostic pour les maisons individuelles existantes avec visite sur place. Cette démarche originale permettra d'apporter un regard croisé et de faciliter la mise en œuvre ultérieure des projets.

Le diagnostic énergétique comprendra un bilan et une analyse énergétique avec des préconisations détaillées. Plusieurs hypothèses seront comparées dont obligatoirement l'isolation du bâtiment (avec différents objectifs de performance, labels, kWh/m²). Ces simulations seront établies à partir de renseignements fournis par le propriétaire et utilisés avec un logiciel de simulation thermique. Elles ont pour but de focaliser l'attention sur les parties du bâtiment sur lesquelles il est nécessaire

d'intervenir en priorité et aussi de comparer financièrement et sous l'angle écologique différents modes de chauffage, sur une longue période. Un rapport de synthèse sera ensuite fourni. Ces diagnostics seront pris en charge financièrement par la commune d'Allevard ou Saint Pierre d'Allevard ainsi que la Régie d'Électricité, avec toutefois une contribution demandée au propriétaire. Cette contribution sera perçue par la Régie. Elle coûtera au propriétaire : 133 euros pour un logement, 166 euros pour 2 ou 3 logements et 200 euros pour plus de 3 logements.

Afin de bénéficier d'un diagnostic, vous êtes invité à retirer un dossier de renseignements à la Régie d'Électricité qui est également téléchargeable sur le site de la mairie d'Allevard (www.allevard.fr).

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

AGEDEN ☎ 04 76 23 53 50

Mairie d'Allevard-les-Bains, Claire Sanséau
☎ 04 76 97 00 75

Mairie de Saint Pierre d'Allevard, Noël Guillon
☎ 04 76 45 11 10

Régie d'Électricité d'Allevard-les-Bains
24 avenue de Savoie ☎ 04 76 97 53 54



Opération THERMOGRAPHIE

Les déperditions de chauffage vues du ciel

JEAN LOMBARD
Maire de Saint-Pierre d'Allevard

PHILIPPE LANGENIEUX-VILLARD
Maire d'Allevard-les-Bains

Saint-Pierre d'Allevard s'engage

L'opération de thermographie aérienne récemment réalisée sur les communes de Saint Pierre d'Allevard et d'Allevard avec un hélicoptère équipé d'une caméra thermique a pour but de réaliser dans un premier temps un diagnostic thermique de tous les bâtiments. Dans un deuxième temps, une restitution des résultats de cette opération sera faite auprès des citoyens. Noël Guillon, conseiller municipal, assurera une série de permanences. Ensuite, la commune de Saint Pierre d'Allevard, en partenariat avec la Régie Électrique et l'AGEDEN, accompagnera les propriétaires qui souhaitent engager des travaux de réhabilitation en participant au frais d'un diagnostic énergétique.

La commune de Saint Pierre d'Allevard a la volonté de donner l'exemple en réalisant des travaux de réhabilitation sur les bâtiments communaux qui enregistrent de fortes déperditions de chaleur et en construisant de nouveaux équipements à haute qualité environnementale. ■

Prendre conscience

Cette thermographie, c'est une sorte de diagnostic. Il n'accuse personne. Il constate une situation.

Je ne crois pas que les théories, les grandes phrases, mobilisent autant qu'une preuve. Pour améliorer les logements des Allevardins, accroître la performance énergétique des bâtiments communaux, il faut d'abord cet état des lieux. Grâce à ce constat, à cette prise de conscience, nous pourrions mettre en œuvre de manière raisonnée, sereine et méthodique, des moyens pour qu'Allevard contribue à lutter contre les dangers qui menacent notre planète. ■



➔ Dans le cadre de la démarche de la maîtrise de l'énergie, les communes d'Allevard-les-Bains, de Saint-Pierre d'Allevard et la Régie Électrique ont décidé de lancer une opération de thermographie aérienne.

La thermographie est une photographie réalisée par une caméra sensible aux infrarouges ou caméra thermique qui permet d'apprécier notamment les déperditions de chaleur de l'enveloppe d'un bâtiment. Cette caméra mesure des flux de rayonnement. Aidé d'un ordinateur, l'opérateur calcule les températures en prenant en compte les grandeurs d'influence (telles que l'émissivité et la température d'environnement).

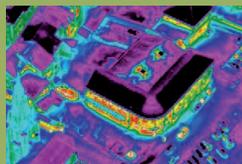
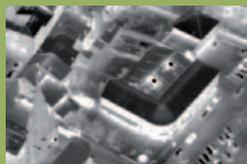
Fin février, profitant d'une intervention de même type sur Aix-les-Bains, un hélicoptère, équipé d'une caméra thermique, a survolé les communes d'Allevard-les-Bains et de Saint-Pierre d'Allevard pour réaliser les vues aériennes qui permettront de visualiser les variations de chaleur en toiture et détecter leurs défauts d'isolation.

Le traitement de ces informations permettra de créer des images sous forme de cartes thermiques affichant les niveaux de déperdition. Les images numérisées seront ensuite enregistrées et feront ainsi ressortir pour chaque bâtiment, le niveau de température de la paroi avec une cartographie thermique en distinguant plusieurs nuances de couleurs en fonction de la température.

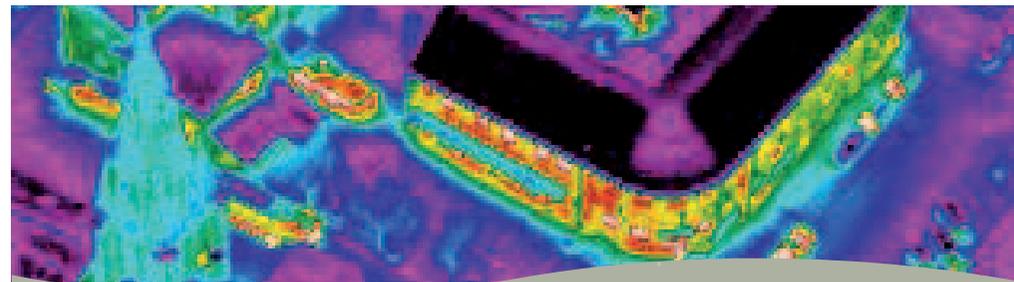
Chacun pourra constater, en visualisant l'image du toit de sa maison, le niveau de déperdition de chaleur. Cette démarche permettra aux habitants de prendre connaissance de la qualité d'isolation de leur résidence et ainsi envisager d'éventuels travaux qui contribueront à réduire leurs factures énergétiques. ■

La thermicarte®

Les images numérisées sont éditées sous la forme de cartes thermiques affichant le niveau de déperdition. Chacun peut voir sur la carte son habitation et les couleurs associées en fonction des déperditions de chaleur constatées. Un éventail de 6 couleurs indique les niveaux de déperdition de chaque bâtiment, du bleu foncé représentant les déperditions non perceptibles au rouge très clair correspondant à des déperditions excessives.



NON PERCEPTIBLE	FAIBLE	MOYENNE
TRÈS IMPORTANTE	TRÈS IMPORTANTE	EXCESSIVE



Comment le particulier peut-il récupérer l'image infrarouge de son habitation ?

➔ L'image infrarouge est privée et ne peut donc pas être affichée ou mise en ligne.

Afin d'accéder à l'image infrarouge de son habitation, le particulier devra suivre la démarche suivante: il devra repérer sur la carte "thermi-interactive" le numéro de l'image infrarouge de son habitation.

La carte "thermi-interactive" est téléchargeable sur la page d'accueil des sites d'Allevard-les-Bains et de Saint Pierre d'Allevard ou consultable sur papier au Point Information Jeunesse ou en mairies d'Allevard-les-Bains et de Saint-Pierre d'Allevard.

Ensuite, le particulier pourra, muni du numéro d'image ou de l'adresse de son habitation, récupérer son image infrarouge imprimée au Point Information Jeunesse d'Allevard-les-Bains (pour les Allevardins) ou à la mairie de Saint Pierre d'Allevard (pour les Saint-Pierrains).

Cette image pourra également être copiée sur une clef USB ou encore être envoyée par mail. ■

Renseignements :

MAIRIE D'ALLEVARD-LES-BAINS

Point Information Jeunesse
Maison des Forges
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis,
de 14h à 18h
Le mercredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h

☎ 0476135060
Site internet : www.allevard.fr

MAIRIE DE SAINT PIERRE D'ALLEVARD

Du lundi au vendredi,
de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h
sauf le mardi, de 14h à 17h

☎ 0476451110
Site internet :
www.mairie-saint-pierre-dallevard.fr